



Paris, le 15/06/2022

Lettre aux porteurs du FCP « DNCA SERENITE PLUS »

Objet : intégration des précisions sur la prise en comptes des critères extra-financiers (modification non soumise à l'agrément de l'AMF).

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts (« C » FR0010986315 / « I » FR0010986323 / « N » FR0013458783 / « S » FR0014007N81) du fonds commun de placement de droit français (ci-après le « FCP ») DNCA SERENITE PLUS, géré par la société de gestion DNCA FINANCE et nous vous remercions de votre fidélité.

Quels changements vont intervenir sur votre fonds ?

La société de gestion DNCA FINANCE a décidé de procéder à des modifications du FCP en intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance) au sein de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement, parmi lesquels les enjeux relatifs à la responsabilité d'entreprise, comme un élément central de la gestion du FCP conformément à la doctrine publiée de l'AMF¹.

L'indicateur de référence est également modifié : l'indice FTSE MTS EMU GOV BOND est remplacé par l'indice BLOOMBERG EURO AGGREGATE 1-3 YEAR. Le choix de cet indice obligataire court (1 à 3 ans) et libellé en euro, composé pour 40% environ d'obligations d'entreprise (contre 0% pour l'indice actuel) et pour environ 60% en obligations d'Etat (contre 100% pour l'indice actuel), avec une maturité moyenne inchangée (2 ans), est cohérent avec la gestion du portefeuille qui investit sur les segments de dettes d'Etat et de dettes d'entreprise.

Les modalités de calcul de la commission de surperformance sont également aménagées afin de tenir compte des orientations de l'ESMA sur les commissions de surperformance² entrées en vigueur le 5 janvier 2021. Cette mise à jour réglementaire n'implique pas une augmentation de la commission de surperformance.

L'ajustement de la prise en compte de critères extra-financiers et le changement d'indice de référence n'ont pas d'impacts sur les méthodes de sélection des instruments financiers mises en œuvre et n'entraînent pas de modifications du niveau de l'échelle de risque ni du profil de rendement/risque du FCP.

¹ Position -Recommandation AMF- DOC-2020-03 : Informations à fournir par les placements collectifs intégrant des approches extra-financières

² Orientations sur les commissions de surperformance dans les OPCVM et certains types de FIA / ESMA34-39-992

Quand cette opération interviendra-t-elle ?

Les modifications apportées ne nécessitent pas d'agrément de la part de l'Autorité des Marchés Financiers. Ces ajustements, initiés dans l'optique de l'obtention du label français ISR, s'effectueront de manière automatique sans intervention de votre part et seront effectifs à partir du 01/07/2022.

Quel est l'impact de ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

Modification du profil de rendement/risque : NON

Augmentation du profil de rendement/risque : NON

Augmentation des frais : NON

Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : Peu significatif³



Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur fonds ?

Régime Juridique et politique d'investissement	Avant	Après
Objectif de gestion	L'objectif de gestion du Fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice de référence obligataire FTSE MTS EMU GOV BOND 1-3 year calculé coupons réinvestis sur la durée de placement recommandée.	L'objectif de gestion du Fonds est la recherche d'une performance supérieure à l'indice de référence obligataire <u>Bloomberg Euro Aggregate 1-3 year (Ticker Bloomberg: LE13TREU Index)</u> calculé coupons réinvestis sur la durée de placement recommandée. <u>L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).</u>
Indice de référence	FTSE MTS EMU GOV BOND 1-3 year	Bloomberg Euro Aggregate 1-3 year
Prise en compte de critères extra-financiers dans la méthode de gestion	Non	Oui

³ Cet indicateur se base sur l'évolution du SRRI et l'évolution de l'exposition du fonds à un ou plusieurs typologies de risques.

Eléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Les documents relatifs à l'opération (prospectus, DICI, rapports périodiques) sont mis gratuitement à la disposition des actionnaires au siège social de la société de gestion (DNCA Finance 19, Place Vendôme 75001 Paris) et disponibles sur le site internet de la société de gestion www.dnca-investments.com.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel.

Nous vous remercions pour votre fidélité et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

DNCA Finance